



# ACCESSIBILITÉ ET SENSIBILISATION AU HANDICAP

#### Durée

7 heures (1 jour)

#### Nombre de participants

5 stagiaires minimum

### Public(s) concerné(s)

- Tout acteur dans le cadre bâti

#### **Prérequis**

- Connaissance du cadre bâti

#### **Outils pédagogiques**

- Clé USB comprenant le support de formation et les ressources documentaires

## Méthode pédagogique

- Alternance d'apports théoriques (diaporama - textes législatifs) et mises en situation

#### Modalités et indicateurs d'évaluation:

- Remise d'une attestation individuelle de fin de formation
- Jeux de questions / réponses tout au long de la formation
- Le stagiaire remplit le dernier jour de la formation un questionnaire d'évaluation de satisfaction de la formation
- Le stagiaire remplit 4 mois après la fin de la formation un questionnaire d'évaluation de l'impact de la formation qu'il aura reçu sur son email de contact

#### Accessibilité:

# **OBJECTIF GÉNÉRAL**

Etre capable de proposer des travaux de rénovation ou de construction de bâtiments accessibles

# **COMPÉTENCES VISÉES**

## Etre capable:

- De caractériser le marché de l'accessibilité : enjeux, chiffres, terminologie D'identifier la problématique du vieillissement de la population et des personnes en situation de handicap
- D'appliquer la règlementation accessibilité
- D'analyser les demandes et besoins des différents interlocuteurs : occupant, prescripteur, financeur...
- De chiffrer les travaux et construire une argumentation commerciale
- De décrire une approche globale de travaux d'accessibilité et de proposer des offres de travaux en lots isolés, bouquets de travaux ou offre globale.

## **PROGRAMME**

# Matin (9h00 à 12h30)

Accueil des stagiaires

Tour de table : présentation des participants Présentation du contenu des journées

## Le contexte

- Le contexte social
- Les handicaps concernés par la loi

## La compréhension des besoins

Votre métier et les déficiences : bien maîtriser les besoins en fonction des déficiences

- La déficience motrice
- La déficience cognitive
- La déficience auditive
- La déficience visuelle

## Mises en situation

- Simulation déficience visuelle
- Présentation du DIVA (Démonstrateur Intelligent de Déficiences Visuelles et Auditives)
- Essai de fauteuils roulants
- Présentation d'une simulation de transfert

La législation issue de la loi du 11 février 2005 et son champ d'application :

Les locaux du CEP CICAT sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Nous invitons les personnes en situation de handicap à nous contacter pour une étude des besoins.

## Formateur(s)

Mhand HALASSA Ingénieur accessibilité

André AUGST Ingénieur accessibilité

## Infos et inscriptions

Joséphine LEININGER j.leininger@cepcicat.com

#### N° agrément

42670184167

Organisme de formation agréé



Datadock

# les changements 2015-2018

- Echéances et grandes lignes de la loi accessibilité et ses changements
- La loi et ses textes applicables aux ERP, BHC et maisons individuelles

# Thèmes généralistes d'activité traités :

- · Les accès, les abords
- La chaîne de déplacement
- Cheminement extérieur
- Places de stationnement
- Eclairage, contrôle d'accès
- Accueil
- Circulations horizontales : les revêtements de sol et les contrastes

# Après-midi (14h00 à 17h30)

# La législation (suite)

- Circulations verticales : les escaliers et ses nouvelles normes
- Terrasses et balcons accessibles

## Focus sur les sanitaires

Atelier : questions/réponses. Etude de cas personnalisé

Recueil des impressions des participants